

Et 1 milliard d'euros cash, un !!!! Les dessous cachés de cette recapitalisation

(lire page intérieure ...)



Equipe de rédaction

Toi
Moi
Lui
Eux

Imprimé par nos soins

Section Syndicale CFTD Eurodisney
Eurodisney SAS, SCA, SCA Associés, ED Spectacles
Boite postale 100 - Bâtiment Mary Poppins
77777 Marne la Vallée Cedex 04

Téléphone : 01 64 74 48 57 ou 4 65 62 - Fax : 01 64 74 48 76

Email : dlp.cfdt@disney.com

Sur le Web : cfdt-disney.fr / Sur Facebook : CFTD Eurodisney

Recapitalisation : la face sombre de cette opération

ou comment mieux sacrifier les salariés pour la jouissance exclusive de quelques privilégiés ...

Si l'annonce «spectaculaire» de la Walt Disney Company aux élus du Comité d'Entreprise (et à la presse) sur le projet de recapitalisation de sa filiale française à hauteur d'1 milliard d'euros, le 06 octobre dernier, n'a pas sur le fond surpris la CFDT Eurodisney, tant les indicateurs internes financiers et opérationnels communiqués au Comité d'Entreprise offraient à cette perspective suite notamment au rachat de la totalité de la dette de l'entreprise par la maison mère il y a quelques mois de cela, une « fuite » opportune a colporté une rumeur infondée le week-end précédent l'annonce de cette opération, une fuite sur l'imminence programmée d'un plan de licenciement dans l'entreprise (un fake), une « fuite » visant manifestement à glorifier, par la suite, l'annonce de ce milliard par la maison mère, dans un contexte mondial morose d'investissement, et à rassurer les salariés inquiets, de fait, sur leur avenir. Un préliminaire indispensable pour vous faire avaler une décennie à venir de cure d'austérité ... La vraie surprise du chef, la voilà !!!

En effet, si l'endettement restant de l'entreprise passera, suite au versement de ce milliard d'euros, à 998 millions d'euros, aucune information concernant les modalités de règlement de ce dû si ce n'est qu'il est reporté à 2024 (au lieu de 2028), et devra être réglé en une seule fois !!!! C'est dire les sacrifices qui devront être consentis pour épargner ce montant durant cette décennie par les salariés de l'entreprise. Enfin pas tous ?

Par ailleurs, les intérêts, 4% sur ce capital de la dette restant, demeurent et sont dus à échéance annuelle soit environ 40 millions d'euros. Il faut savoir que la TWDC, qui possède la totalité de la dette, se finance sur les fameux marchés financiers et emprunte des liquidités à un taux très avantageux, proche de 2%, qu'elle refacture à l'entreprise pour paiement de la dette à 4 % !!!

Un business lucratif ... Sur 10 ans donc, la TWDC empochera 400 millions d'euros au titre des seuls intérêts de la dette.

Enfin, le versement des royalties à la Walt Disney Company est maintenu, constant et représente une charge annuelle de 75 millions d'euros !! Sur 10 ans donc, la TWDC empochera 750 millions d'euros au titre des royalties.

Ces montants astronomiques viennent s'ajouter bien évidemment à la dette principale de 998 millions d'euros.

Dans 10 ans, l'entreprise aura été délestée de 2 milliards 148 millions d'euros !!!

Le montant annuel à régler et/ou à provisionner durant les 10 années à venir est donc plus que conséquent : **215 millions d'euros minimum à épargner chaque année !!!** Une paille n'est-ce pas ... Sauf que depuis, l'entreprise envisage de refinancer sa dette !!!! Comment ? Mystère ... Ce qui est sur par contre, c'est de maintenir un endettement chronique indéfini qui permet dès lors toute les opportunités de gestion.

Autre point, durant ces 10 belles années, qu'en sera-t-il annuellement du chiffre d'affaire, du bénéfice mais historiquement des pertes financières de l'entreprise (144 millions de plus de perte pour cette année)? Ben ouais, nécessairement cela viendra impacter négativement ce scénario déjà catastrophe. Enfin surtout les salariés. Enfin pas tous ?

Quant aux petits actionnaires, encore une fois, ils seront les dindons de la farce.

Et oui, si le poids de l'épargne et l'avenir des 10 prochaines années pèsent déjà, que de liquidités à prévoir dans le cadre des préparatifs des festivités du 25ème anniversaire !!! Certes, cela a du bon et est indispensable. Et l'humain alors ? Totalemment évacué de toute cette affaire.

Amis Castmembers donc, serrez-vous la ceinture car vous n'aurez rien !! Enfin pas tous ... ^^

Brèves de complexes bis

Rehab au Newport

Petit rappel qui ne paraît pas dénoué de bons sens. Avant de faire les restaurants à neufs prévoyez messieurs que l'extérieur soit en état. Quel dommage d'avoir des fuites d'eau provenant d'un toit délabré quand la peinture est fraîche...



La magie Disney, ça n'a pas de prix

He oui, dorénavant, en séjournant à l'hôtel Newport, vous avez le droit à un spectacle son et lumière des plus spectaculaires. Le doux son des marteaux piqueurs, les belles couleurs enchanteresses des échafaudages et des panneaux de signalisation. La boue le long du lac et le sol défoncé par les camions, euh, on évitera d'en parler, faut pas tout voir en noir !! Si ça, ce n'est pas une belle réhab réalisée avec tout le respect dû à nos clients ... Magie, quand tu nous tiens ...

Disney Top, retour à l'enfance

Nouvelles et multiples procédures de reconnaissance des salariés foisonnent depuis ces derniers mois où dorénavant votre supérieur hiérarchique vous donnera des points pour des actions hors de portée du commun des mortels. Waouhhhhh !!!! Encore un process bien étudié qui va favoriser ... vous nous avez compris n'est-ce pas ^^ . Paraît même que le retour du bonnet d'âne serait à l'étude pour les salariés disposant d'un mauvais rating !!! Ben voyons !!!

Pour une fois que « Backstage » parlait vrai !!!

Qui ne connaît pas « Backstage », le magazine pour les castmembers, la voi(e)(x) de Mickey vous savez !! Et bien figurez-vous qu'une perle s'est glissée dans une brève parue dans la rubrique « micro-trottoir » du n°152 (18/09/14) où s'exprimant en toute franchise à propos du « Disney Legacy Award », une salariée éclairée confie « *comme ce sont des collègues qui se nomment entre eux, il peut y avoir des nominations plus basées sur le copinage que les valeurs Disney* ». Et ben oui, que de lucidité !!! Cependant, un penseur, un peu comme un commissaire politique de la pensée, du bien et du mal, bref, un purificateur, celui-ci s'est cru donc obligé d'apporter un erratum à ces propos de bon sens et de vérité, la lecture du micro-trottoir du magazine n°153 du 17/10/14 l'attestant : « *celle-ci n'a pas parlé de risques de copinage lors de la nomination, par ses pairs, à Disney Legacy*

Award, mais de la nécessité de récompenser les salariés qui, ancrés dans les valeurs Disney, viennent au travail avec le sourire ». Ah la bonne blague, j'te jure !!! Ce qui était passé inaperçu dorénavant ne l'est plus. Bravo à lui !!!

Respect de la parole donnée

Dans cette entreprise, tout porte à croire que la contradiction et l'irrespect des engagements pris participent à désavouer la mise en pratique de programmes tels que Team Talent. Certains visiblement s'acharnent à vouloir détruire ce que d'autres veulent construire.

Voilà quelques mois de cela, le 06 février 2014 précisément, Xavier Bouvet, demi-directeur d'établissement dorénavant, est venu présenter l'organisation de prise des Congés Payés des salariés de Parcs Opérations.

Aucune période ni de restriction ni d'obligation de prise de Congés Payés sur l'année de référence (du 01 mai 2014 au 31 mai 2015) n'a été indiquée par Xavier Bouvet.

Mieux même, il écrit que « *[...] Le nombre de jours pris est donc traditionnellement limité sur les périodes de vacances scolaires, notamment de la zone C. A contrario, il est plus facile d'accorder un nombre de congés payés conséquent sur les périodes dites plus creuses : semaine de novembre, mois de janvier, et pendant les fermetures des attractions en réhabilitation. [...] Le solde devra être épuisé au plus tard le 31 mai 2015* » (CR Dp du 06 02 2014)

Xavier Bouvet s'était donc clairement engagé, devant les salariés (et les représentants du personnel).

Et bien sachez qu'il n'est plus question "d'accorder un nombre de congés payés" mais bien de *les imposer* alors que rien en ce sens n'avait été exprimé !!!

Où est le respect des salariés ? De vos engagements ? De votre parole Monsieur Bouvet ? Votre attitude à valeur d'exemple. Quel retour pouvez-vous alors espérer des salariés en agissant de la sorte ?

Les salariés n'ont donc pas à se voir imposer la prise de Congés Payés alors que vous vous étiez engagé à ne jamais le faire durant cette période de référence.

Un peu de dignité Monsieur Bouvet !!!!

Super RH, le retour !!

Il voulait en finir de son purgatoire new-yorkais mais l'on ne s'improvise pas VP RH, la place est prise et il y a concurrence ^^ . Il a pourtant franchi le rubicon, de haut vol, l'imbattable, l'irrésistible, le phénoménal Stéphane Lamadon, chef de l'établissement New York, à qui l'on demandait de confirmer si les salariés auraient une augmentation de salaire en janvier 2015, répondait « *qu'il n'y a pas d'augmentation de salaire prévue pour janvier 2015. La décision de verser une prime exceptionnelle de 175 euros brut [...] répond parfaitement à la préoccupation des élus qui est également celle de l'entreprise, sur le pouvoir d'achat* ». Alors que la négociation annuelle sur les salaires doit prochainement s'ouvrir, tout semble à croire que celle-ci est déjà bouclée !!! Zéro euros pour tous !!! Et après on nous parle de loyauté et de respect de la négociation...N'est pas César qui veut. Alea jacta est ... (CR Dp Hôtel NY du 13 11 2014)

Brève de complexe bis

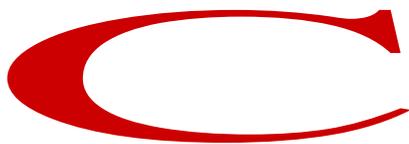


Qui suis-je ?

Rebêêêê qu'il disait. Frondeur même à ses heures. En vérité, le voilà maintenant le supplétif le plus assidu et incontournable de la Direction. Il se voulait « chef » de bande, un besoin de reconnaissance, d'amour ... Le voilà servile. Le pire, c'est que son plus proche baroudeur de terrain, sous ses airs affables, est un « infiltré » de la Direction. Ah si « ses fidèles » soldats savaient vraiment ... Allez, sans rancune *l'ami*. Et bon vent !!

Direction bicéphale

Xavier Bouvet, directeur, n'étant plus en capacité de gérer seul l'établissement Parcs Opérations, la Direction Générale a décidé d'installer un 2ème directeur. C'est sous couvert de complexité de gestion et de responsabilité devenue trop importante que ce choix a été décidé. Donc, Xavier a bien bossé et c'est la raison pour laquelle il lui est retiré la gestion de la moitié de l'établissement. Ben voyons ... Tout est dit ...



Cher Père Noël,

Comme tous les ans, je t'écris pour t'aider sur le choix de mes cadeaux.

J'ai été sage toute l'année : j'ai fermé les yeux quand mes copains étaient en détresse, je n'ai pas écouté les grands de la bande des syndicats dans la cour de récré et quand le directeur m'a demandé d'en faire plus, je n'ai pas râlé. J'ai souri et j'ai dit merci.

J'ai eu des bonnes notes en math où j'ai appris que PLUS est égal à MOINS (plus je travaille, moins j'ai de bons points) et je sais parfaitement conjuguer « travailler pour rien » à tous les temps.

Cette année on a fait plein de concours, la maî-

tresse appelle ça des Disney Top, mais on n'a pas gagné parce qu'elle a dit qu'on n'a pas assez rempli la tirelire. Elle a été gentille, elle m'a mis un rating 3 sur mon carnet de note, bonne performance elle m'a dit !

A l'école tout se passe bien : un inspecteur de l'académie des USA est venu avec ses copains et ses copines pour voir notre établissement. Ils ont trouvé que la cour de l'école était bien rangée, c'est parce qu'on nous avait prévenus de leur visite, d'habitude c'est encombré. Ils nous ont posé tout plein de questions et on a très bien répondu ... Trop simple on nous avait donné les réponses le matin au briefing ! Au goûter, on a même eu le droit de manger les croissants qu'ils n'avaient pas fini... Trop bon les miettes !

Voilà, j'ai été un parfait élève ! Comme cadeau j'aimerais juste... te voir, parce que les grands ils disent que tu n'existes pas, que c'est nul de croire encore au Père Noël à mon âge. Même si à mon âge je ne comprends pas tout, je suis quand même assez grand pour voir qu'il y en a de moins en moins sous le sapin. Si tu pouvais faire un effort, pour que je continue à croire en toi, comme avant... quand on avait des augmentations au mérite. Pour tout dire, je commence à fatiguer de sourire et dire merci.

Bon voilà, cette année, explique aux rennes qu'ils n'auront pas de lait et de biscuits comme l'année dernière, juste des miettes, c'est à cause de la crise.

Bisous Père Noel

L'INFLEXIBLE

